



Separation utilisation de mon rib

Par **jojo60240**, le **31/10/2015** à **13:39**

Bonjour,rnrnvoila ma compagne et moi somme separer le 7 octobre on louais une maison au deux nom mes ces moi qui est garder la maison le contrat edf etait a son nom seul je me suis retrouver sans courant j.ai rouvert un contrat edf je paye mes facture mes madame a donner mon rib pour que je paye sa facture et ces frais de resiliation sans mon au aurisation que fairernrnA savoir aussi madame est partie sans rien dire comme une voleuse en vidant la maison les placard je suis routier la semaine je ne suis pas la je suis rentre plus de femme plus de petit enfants 18 mois et demerde toirnrmrmerci

Par **Lag0**, le **31/10/2015** à **17:07**

[citation]mes madame a donner mon rib pour que je paye sa facture et ces frais de resiliation sans mon au aurisation que faire [/citation]rnBonjour,rnUn RIB ne suffit pas à un fournisseur pour prélever le compte, il faut une autorisation de prélèvement signé du titulaire du compte.

Par **jojo60240**, le **01/11/2015** à **00:52**

Merci Je nes rien signer aucune autorisation de prelevement elle a donner mon rib et signer le sepa a ma place rnA savoir edf preleve sur mon compte pour un contrat a son nom a elle seule je suis inconnu sur ce contrat la rnSais comme si je prend un contrat et donne le rib de mon voisin